

Comptabilité générale

Les provisions pour dépréciation

Ce cours vous est proposé par Céline AVERSENG, Maître de conférences, IAE de Montpellier et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Table des matières

Préambule	2
Définition	2
Les créances douteuses	3
Constitution de la provision pour créances douteuses	3
Suivi des provisions pour créances douteuses	5
Augmentation de la provision (dotation complémentaire).....	5
Diminution de la provision (reprise sur provision).....	6
Reprise définitive de la provision pour dépréciation	6
Comptabilisation des créances ordinaires devenues irrécouvrables	7
Conclusion	8
Références	9

Préambule

Objectifs :

- Comprendre les notions de provision pour dépréciation des éléments d'actif ;
- Savoir procéder à toutes les écritures concernant les créances douteuses.

Définition

La provision pour dépréciation c'est la constatation comptable d'un **amoindrissement** de valeur d'un élément d'actif résultant de causes dont les effets ne sont **pas jugés irréversibles** (appauvrissement probable et non encore certain).

On distinguera les provisions pour dépréciation :

- Des immobilisations non amortissables (Ex : terrains) ;
- Des titres (Ex : titres de participation, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement, etc. ;
- Des stocks ;
- Des créances.

Exemple : provision pour dépréciation des clients douteux.

Au niveau des comptes clients, on distingue :

- Les créances ordinaires : ce sont des clients qui paient **normalement**. Il n'y a aucune régularisation ;
- Les créances douteuses : ce sont des clients en difficulté, une partie de la créance ne sera peut-être pas payée : il y a une **perte probable**. Cela nécessite une constitution d'une provision ;
- Les créances irrécouvrables : ce sont des clients qui ne paieront pas : il y a une **perte certaine**.

Les créances douteuses

Dans la balance avant inventaire, les comptes concernés au niveau des créances douteuses sont les suivants :

- **416** Clients douteux ;
- **491** Provisions pour dépréciation des comptes de clients.

Quand un **client ordinaire** devient **douteux** : il faut dans un 1^{er} temps procéder à la constatation de la créance douteuse.

Tableau 1 : écriture de la créance douteuse

<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%; text-align: left;">D</td> <td style="width: 80%; text-align: center;">416 Clients douteux</td> <td style="width: 10%; text-align: right;">C</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">X </td> <td></td> </tr> </table>	D	416 Clients douteux	C		X		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%; text-align: left;">D</td> <td style="width: 80%; text-align: center;">411 Clients</td> <td style="width: 10%; text-align: right;">C</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;"> </td> <td style="text-align: right;">X</td> </tr> </table>	D	411 Clients	C			X
D	416 Clients douteux	C											
	X												
D	411 Clients	C											
		X											
 <p style="font-size: small;">Le compte client douteux est débité : la créance apparaît maintenant dans ce compte</p>	 <p style="font-size: small;">Le compte client est crédité : La créance n'apparaît plus dans ce compte</p>												

→ Compte de BILAN

Compte de bilan ←

L'opération ne concerne que les comptes de bilan (actif).

À noter

Le montant de la créance est en TTC.

Constitution de la provision pour créances douteuses

La 2^{ème} étape consiste à constater la perte probable :

$$\text{Montant de la provision} = \text{Créance (HT)} \times \text{taux de perte prévue}$$

Tableau 2 : enregistrement de la perte probable

<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%; text-align: left;">D</td> <td style="width: 80%; text-align: center;">681 Dotation aux Amortissements et aux Provisions</td> <td style="width: 10%; text-align: right;">C</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">X </td> <td></td> </tr> </table>	D	681 Dotation aux Amortissements et aux Provisions	C		X		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%; text-align: left;">D</td> <td style="width: 80%; text-align: center;">491 Provision pour dépréciation des comptes de client</td> <td style="width: 10%; text-align: right;">C</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;"> </td> <td style="text-align: right;">X</td> </tr> </table>	D	491 Provision pour dépréciation des comptes de client	C			X
D	681 Dotation aux Amortissements et aux Provisions	C											
	X												
D	491 Provision pour dépréciation des comptes de client	C											
		X											
 <p style="font-size: small;">Charge non décaissée</p> <p>→ COMPTE DE GESTION</p>	 <p style="font-size: small;">Constatation de l'amointrissement</p> <p>COMPTE DE BILAN ←</p>												

Exemple pour illustrer la constitution de la provision pour créances douteuses

Entreprise X	
Client : Entreprise Y	
Facture N° AX01 le 05/05/N	
Marchandises	1 000,00
TVA 20%	200,00
	<u>1 200,00</u>

Figure 1 : exemple de facture pour créance douteuse

		05/05/N	
411 Client		1 200 €	
	707 Ventes de marchandise		1 000 €
	4457 TVA collectée		200 €
Fact N°AX01			

Tableau 3 : enregistrement de la facture de manière classique

À la date de clôture, le client « entreprise Y » doit être considéré comme douteux. La perte probable est estimée à 40% du montant de la créance.

Il va falloir procéder en 2 étapes :

Étape 1 : Constatation de la créance douteuse :

Tableau 4 : enregistrement de la constatation de la créance douteuse

		31/12/N	
416 Client douteux		1 200 €	
	411 Client		1 200 €
100% du TTC			

Étape 2 : Constitution de la provision :

Tableau 5 : enregistrement de la constitution de la provision

		31/12/N	
681 DAP		400 €	
	491 Provision pour dépréciation des comptes de clients		400 €
40% du HT			

Diminution de la provision (reprise sur provision)

Au 31/12/N+1, la provision doit être portée à 30% de la créance. Le montant de la reprise sur provision sera égal à :

Provision nécessaire – Provision existante
--

Provision nécessaire :	30% de 1 000 €	soit 300 €
Provision existante :	40% de 1 000 €	soit 400 €
Dotations complémentaires :		100 €

	31/12/N+1						
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-right: 1px solid black; padding: 5px;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;">491 Provision pour dépréciation des comptes de clients</td> <td style="width: 50%; padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">781 Reprises sur Provisions</td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> </table> </td> <td style="width: 50%; padding: 5px; text-align: right;">100 €</td> </tr> </table>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;">491 Provision pour dépréciation des comptes de clients</td> <td style="width: 50%; padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">781 Reprises sur Provisions</td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> </table>	491 Provision pour dépréciation des comptes de clients		781 Reprises sur Provisions		100 €	100 €
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;">491 Provision pour dépréciation des comptes de clients</td> <td style="width: 50%; padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">781 Reprises sur Provisions</td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> </table>	491 Provision pour dépréciation des comptes de clients		781 Reprises sur Provisions		100 €		
491 Provision pour dépréciation des comptes de clients							
781 Reprises sur Provisions							

Tableau 9 : enregistrement de la reprise sur provision

Conséquences sur les documents de synthèse :

Compte de Résultat (extrait) au 31/12/N+1	Bilan APRÈS inventaire (extrait) au 31/12/N+1					
PRODUITS	ACTIF					
	N+1	N	Brut	Prov.	Net N+1	Net N
Reprises sur Provisions	100 <i>HT</i>		+1200 <i>TTC</i>	300 <i>HT</i>	900	800
...						

Tableau 10 : conséquence de la provision sur provision sur les documents de synthèse

Reprise définitive de la provision pour dépréciation

En N+2, une partie de la créance douteuse est devenue irrécouvrable.

Reprenons le cas précédent (2^{ème} hypothèse). Le client Entreprise Y a réglé le 20/05/N+2 la somme de 720,00 € TTC pour solde de tout compte.

Créance d'origine :	1 200,00 € TTC	(1 000 € HT)
Règlement N+2 :	720,00 € TTC	(600 € HT)
Montant restant dû :	480,00 € TTC	(400 € HT)

1^{ère} étape : Enregistrement du règlement

	20/05/N+2								
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-right: 1px solid black; padding: 5px;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;">512 Banque</td> <td style="width: 50%; padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">416 Client douteux</td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><i>Règlement</i></td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> </table> </td> <td style="width: 50%; padding: 5px; text-align: right;">720,00 €</td> </tr> </table>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;">512 Banque</td> <td style="width: 50%; padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">416 Client douteux</td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><i>Règlement</i></td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> </table>	512 Banque		416 Client douteux		<i>Règlement</i>		720,00 €	720,00 €
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;">512 Banque</td> <td style="width: 50%; padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">416 Client douteux</td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><i>Règlement</i></td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> </table>	512 Banque		416 Client douteux		<i>Règlement</i>		720,00 €		
512 Banque									
416 Client douteux									
<i>Règlement</i>									

Tableau 11 : enregistrement du règlement

Lors des **travaux de clôture en fin d'année**, on procède à une 2^{ème} étape.

2ème étape : solde du compte client douteux

		31/12/N+2	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	400,00 €	
4457	TVA collectée	80,00 €	
416	Client douteux		480,00 €

Tableau 12 : enregistrement du solde du compte client douteux

3ème étape : solde du compte de provision pour dépréciation des comptes clients (la provision est devenue sans objet)

		31/12/N+2	
491	Provision pour dépréciation des comptes de clients	300 €	
781	Reprises sur Provisions		300 €
	Pour solde		

Tableau 13 : enregistrement du solde du compte de provision pour dépréciation des créances clients

Conséquences sur les documents de synthèse :

Bilan APRÈS inventaire (extrait) au 31/12/N+2				
ACTIF				
	Brut	Prov.	Net N+2	Net N+1
Clients	0			
Clients douteux	0	0	0	900
...				

Tableau 14 : conséquence de la reprise définitive de provision pour dépréciation sur le bilan après inventaire

Compte de Résultat (extrait) au 31/12/N+2					
	CHARGES			PRODUITS	
	N+2	N+1		N+2	N+1
Pertes sur créances irrécouvrables	400 HT		Reprises sur Provisions	300	100
...			...		

Tableau 15 : : conséquence de la reprise définitive de provision pour dépréciation sur le compte de résultat

Comptabilisation des créances ordinaires devenues irrécouvrables

La démarche est la même que dans la 1ère étape du cas précédent, mais le compte 416 clients douteux n'a pas été utilisé.

De même, aucune provision n'a été constituée.

Exemple pour une créance de 1 000 € HT :

31/12/N			
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000,00 €	
4457	TVA collectée	200,00 €	
	411 Client		1 200,00 €
	Pour solde		

Tableau 16 : exemple de comptabilisation d'une créance ordinaire devenue irrécouvrable

Conclusion

Que retenir ?

Au niveau du mécanisme des provisions pour dépréciation des éléments d'actif, il y a 6 étapes à retenir :

- Étape 1 : constatation de la créance douteuse. On utilise le compte de charge **416** côté **débit** et le compte **775** et **411** côté **crédit** ;
- Étape 2 : constitution de la provision pour créance douteuse. On utilise le compte de charge **681** côté **débit** et le compte **491** côté **crédit** ;
- Étape 3 :
 - ▶ Dotation complémentaire. On utilise le compte de charge **681** côté **débit** et le compte **491** côté **crédit** ;
 - OU
 - ▶ Reprise sur provision. On utilise le compte de charge **491** côté **débit** et le compte **781** côté **crédit** ;
- Étape 4 : enregistrement du règlement. On utilise le compte de charge **512** côté **débit** et le compte **416** côté **crédit** ;
- Étape 5 : solde du compte client douteux. On utilise les comptes de charge **654** et **4457** côté **débit** et le compte **416** côté **crédit** ;
- Étape 6 : solde du compte de provision pour créance douteuse. On utilise le compte de charge **491** côté **débit** et le compte **781** côté **crédit**.

Références

Comment citer ce cours ?

Comptabilité générale, Céline Averseng, AUNEGe (<http://auneger.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.

Table des illustrations

Figures

Figure 1 : exemple de facture pour créance douteuse..... 4

Tableaux

Tableau 1 : écriture de la créance douteuse..... 3

Tableau 2 : enregistrement de la perte probable..... 3

Tableau 3 : enregistrement de la facture de manière classique 4

Tableau 4 : enregistrement de la constatation de la créance douteuse 4

Tableau 5 : enregistrement de la constitution de la provision..... 4

Tableau 6 : conséquence de la constitution d'une provision sur les documents de synthèse..... 5

Tableau 7 : enregistrement de la dotation complémentaire..... 5

Tableau 8 : conséquence de l'augmentation de la provision sur les documents de synthèse..... 5

Tableau 9 : enregistrement de la reprise sur provision..... 6

Tableau 10 : conséquence de la provision sur provision sur les documents de synthèse	6
Tableau 11 : enregistrement du règlement.....	6
Tableau 12 : enregistrement du solde du compte client douteux	7
Tableau 13 : enregistrement du solde du compte de provision pour dépréciation des créances clients.....	7
Tableau 14 : conséquence de la reprise définitive de provision pour dépréciation sur le bilan après inventaire	7
Tableau 15 : : conséquence de la reprise définitive de provision pour dépréciation sur le compte de résultat	7
Tableau 16 : exemple de comptabilisation d'une créance ordinaire devenue irrécouvrable	8